

JUSTICE. Tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre

Six mois de prison et 20 000 euros d'amende requis contre Simon Ibo et Michel Rodriguez

Pendant plus de deux jours, les propos tenus par Simon Ibo à l'égard des Haïtiens ont été examinés par le tribunal. Il ne s'agit pas de savoir si Simon Ibo est raciste, mais si les propos qu'il a tenus le sont.

Le procès s'est achevé hier soir. Le tribunal, présidé par Muriel Fusina, a mis son jugement en délibéré.

Ciens, vermine, racaille... Ces termes attribués à Simon Ibo pour décrire la communauté haïtienne ont rebondi au cours des deux journées d'audience, les parties civiles les qualifiant d'ingrues, sans en discuter au point de les qualifier, pour certaines, d'expressions antisémites. Cette exécration cultuelle a même conduit M. Fusina, entre autres, à dénier à un tribunal non créoleophone la compétence pour juger avaleur.

Mais d'autres phrases de M. Ibo — telle : « On se demande s'il devait être condamné, je demanderais à être condamné aussi » — Raymond Wives considère Simon Ibo comme « l'un des hommes les plus méritants, les plus honnêtes et les plus intelligents de la Guadeloupe » et affirme qu'il n'a jamais été « raciste, ni homophobe ». Quant aux propos incriminés, « c'est son arrogance qui est contre ça ». Mais, recourt à ce récitatif, une réponse claire, Francis Tercum, a par ailleurs souligné : « le chœur égional mercantil qui constitue à donner libre cours à ce désir. » Ibo, c'est un non de cœur.

Les sociétés s'efforcent aussi de répondre à

lorsqu'elles laissent proliférer en leur sein des germes dont les plus redoutables sont l'intolérance, le racisme et l'exclusion. » Maryse Condé n'a pu faire le déplacement pour témoigner. Mais la lettre qu'elle a envoyée — dans laquelle elle rappelle aussi que, après le martyre de Deligres, les Haïtiens prennent le doux et offrent leur terre aux Guadeloupéens » — a été mentionnée par M. Ibo lors de sa plaidoirie.

Si poser un problème d'immigration constitue de la xénophobie, les trois quarts des Guadeloupéens doivent être accusés au même titre qu'Ibo Simon. « Edouard Boulogne, professeur de philosophie, » n'approuve pas toujours la façon dont parle Ibo Simon ». Mais il considère que si l'on poursuit Ibo Simon, « on doit aussi poursuivre tous les racistes sans distinction », dont ceux « qui, voici deux ou trois ans, se sont livrés à une campagne anti-blancs ». Quant au langage d'Ibo Simon, « il mérite d'être châtié... ». Dans le sens littéraire du terme... La question n'est pas de savoir si Ibo Simon est raciste, mais si les propos qu'il tient sont incitants à la haine raciale.

Le reste n'est que littérature. Avocat de SOS Racisme, M. Tercum, a été une horde pour la Guadeloupe, « c'est une horde pour la Guadeloupe », a conclu M. Dahomey en apposant à « un respect des institutions fondamentales de la République ».

« Tout ce qu'il a critiqué, je le critique. Si l'ordre a été condamné, je demanderais à être condamné aussi », Raymond Wives considère Simon Ibo comme « l'un des hommes les plus méritants, les plus honnêtes et les plus intelligents de la Guadeloupe » et affirme qu'il n'a jamais été « raciste, ni homophobe ». Quant aux propos incriminés, « c'est son arrogance qui est contre ça ». Mais, recourt à ce récitatif, une réponse claire, Francis Tercum, a par ailleurs souligné : « le chœur égional mercantil qui constitue à donner libre cours à ce désir. » Ibo, c'est un non de cœur.

Simon Ibo a préféré quitter son procès et s'épiloguer devant ses partisans placé devant la justice.

(Photo : Roderic Barthe)



lorsqu'elles laissent proliférer en leur sein des germes dont les plus redoutables sont l'intolérance, le racisme et l'exclusion. » Maryse Condé n'a pu faire le déplacement pour témoigner. Mais la lettre qu'elle a envoyée — dans laquelle elle rappelle aussi que, après le martyre de Deligres, les Haïtiens prennent le doux et offrent leur terre aux Guadeloupéens » — a été mentionnée par M. Ibo lors de sa plaidoirie.

Si poser un problème d'immigration constitue de la xénophobie, les trois quarts des Guadeloupéens doivent être accusés au même titre qu'Ibo Simon. « Edouard Boulogne, professeur de philosophie, » n'approuve pas toujours la façon dont parle Ibo Simon ». Mais il considère que si l'on poursuit Ibo Simon, « on doit aussi poursuivre tous les racistes sans distinction », dont ceux « qui, voici deux ou trois ans, se sont livrés à une campagne anti-blancs ». Quant au langage d'Ibo Simon, « il mérite d'être châtié... ». Dans le sens littéraire du terme... La question n'est pas de savoir si Ibo Simon est raciste, mais si les propos qu'il tient sont incitants à la haine raciale.

Le reste n'est que littérature. Avocat de SOS Racisme, M. Tercum, a été une horde pour la Guadeloupe, « c'est une horde pour la Guadeloupe », a conclu M. Dahomey en apposant à « un respect des institutions fondamentales de la République ».

« Tout ce qu'il a critiqué, je le critique. Si l'ordre a été condamné, je demanderais à être condamné aussi », Raymond Wives considère Simon Ibo comme « l'un des hommes les plus méritants, les plus honnêtes et les plus intelligents de la Guadeloupe » et affirme qu'il n'a jamais été « raciste, ni homophobe ». Quant aux propos incriminés, « c'est son arrogance qui est contre ça ». Mais, recourt à ce récitatif, une réponse claire, Francis Tercum, a par ailleurs souligné : « le chœur égional mercantil qui constitue à donner libre cours à ce désir. » Ibo, c'est un non de cœur.

INFOR+

« Un complot ?

« Dans cette affaire, les Haïtiens sont des victimes ; on veut démonter Ibo Simon politiquement et l'en manipuler à cet effet. » M. Jabbour : « Je plaide le complot politique. » En substance, Simon Ibo ne sait pas très bien que parle qui son succès politique dérange. M. Jabbour a, par ailleurs, mis en cause la compétence en grise du traducteur des propos incriminés.

■ La croisée des chemins

« La construction de ce pays ne peut se faire que dans le débat, en rassemblant nos forces. » M. Diernouff, l'affirme, il craind la division, la dispersion du dialogue. « Nous sommes à la croisée des chemins, nous vivons une période de vacancé idéologique où toutes les dérives, toutes les aventures sont possibles, parce que nous vivons une grande souffrance humanitaire. » Quant aux propos de Simon Ibo,

« Ils ne sont pas simples ; mais les Haïtiens, il s'agit des leurs, il s'agit de toute la communauté humaine. » ■ Né en 1967 ... Pour M. Lacave, « l'affaire Ibo Simon est l'aboutissement d'un drame, celui des sangs mêlés et d'une maladie, celle du rejet. » En substance, M. Lacave explique que l'emergence d'Ibo Simon est l'aboutissement d'une errance : « Au départ, il avait la haine de tout le monde, mais il a rencontré un ami, un ardent opposant à l'ordre. Il s'est alors rapproché de lui. »

« Quand le mal est lâché sur les ordres, il t'envoie le genre, et il pique de vilaines frus. Et c'est pour ça qu'il vous attaque aux personnes. » Pour M. Lacave, « l'affaire Ibo Simon est l'aboutissement d'un drame, celui des sangs mêlés et d'une maladie, celle du rejet. » ■ Né en 1967 ... Pour M. Lacave, « l'affaire Ibo Simon est l'aboutissement d'une errance : « Au départ, il avait la haine de tout le monde, mais il a rencontré un ami, un ardent opposant à l'ordre. Il s'est alors rapproché de lui. »

■ « La haine et les préjugés vont ensemble »

ne, et les 1 193 étrangers expulsés, reconduits ou non admis en 2 000, dont 637 Haïtiens. ■ Quand le mal est lâché sur les ordres, il t'envoie le genre, et il pique de vilaines frus. Et c'est pour ça qu'il vous attaque aux personnes. »

Fort de cette certitude que la haine et les préjugés se nourrissent l'un de l'autre... « le procureur s'est attaché, chiffres à l'appui, à mettre à mal ce préjugé selon lequel les Haïtiens sont de grands délinquants », « sur 406 délinquants, fin 2 000, à la maison d'arrêt de Baie-Mahault, quatre étaient haïtiens, a révélé Patrick Vogt, qui a par ailleurs évoqué les efforts de certains de la police pour empêcher l'absence de préjudice à l'immigration clandestine.

Marc Armor

Quand cette travée devant la barrière, c'est plus que le respect de l'homme qui est en état. » Pour M. Malahel, restaurateur, « Ibo parle le langage de la Guadeloupe, un langage que tout le monde peut comprendre. » Et « quand les gens ne comprennent pas, il faut leur mettre des coups de bâton dans la tête pour qu'ils comprennent. » ■

Je suis de ceux qui croient que tous les hommes sont de la même race. » Avocat de la Ligue des droits de l'homme, M. Leclerc, « qui à maintes fois entendu la faute hurlante [...] l'affirme : « Il n'est pas permis de dire certaines choses, parcs que les mots peuvent blesser (...) Les mots que dit Simon Ibo constituent des actes et l'on ne peut les accepter. Arrive un moment où les valeurs fondamentales sont en cause, ou il faut s'arrêter, ou il faut que la justice intègre... »

Il est un non de cœur.

Son langage peut choquer, mais il dit les choses telles qu'elles sont. » Pour M. Malahel, restaurateur, « Ibo parle le langage de la Guadeloupe, un langage que tout le monde peut comprendre. » Et « quand les gens ne comprennent pas, il faut leur mettre des coups de bâton dans la tête pour qu'ils comprennent. » ■

Je suis de ceux qui croient que tous les hommes sont de la même race. » Avocat de la Ligue des droits de l'homme, M. Leclerc, « qui à maintes fois entendu la faute hurlante [...] l'affirme : « Il n'est pas permis de dire certaines choses, parcs que les mots peuvent blesser (...) Les mots que dit Simon Ibo constituent des actes et l'on ne peut les accepter. Arrive un moment où les valeurs fondamentales sont en cause, ou il faut s'arrêter, ou il faut que la justice intègre... »

Il est un non de cœur.